



REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**Université de Monastir**



**PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des  
Universités, PAQ-DGSU**



## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

**RECRUTEMENT D'UN BUREAU DE CERTIFICATION  
ACCRÉDITÉ POUR LA CERTIFICATION DU  
SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE  
L'UNIVERSITE DE MONASTIR, SELON LA NORME  
ISO 9001 VERSION 2015**

Novembre 2022

## Table des matières

1.	CONTEXTE DE LA MISSION .....	3
2.	OBJECTIF DE LA MISSION.....	3
3.	BENEFICIAIRE DE LA MISSION.....	3
4.	MODE DE SELECTION ET NEGOCIAION DU CONTRAT.....	3
5.	EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : .....	4
6.	LIVRABLES .....	5
7.	PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERET .....	5
8.	CONFLITS D'INTERET .....	6
9.	CONFIDENTIALITE .....	6
10.	DEPOT DES CANDIDATURES .....	6

## 1. CONTEXTE DE LA MISSION

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) met en œuvre un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESsE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN). Dans ce cadre, le MESRS a lancé un nouveau Fonds d'Innovation : le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance.

Dans ce contexte, l'Université de Monastir a reçu une allocation PAQ pour le financement de son Projet de Développement de la Gestion Stratégique de l'Université de Monastir : « **Vers une Université bien gouvernée, autonome, innovante, entrepreneuriale et à fortes employabilité, visibilité et attractivité internationales** »

Dans cette perspective, l'Université de Monastir s'est lancée dans le déploiement d'une démarche Qualité moderne et ambitieuse, irriguant progressivement l'ensemble de ses activités dans l'objectif de mieux satisfaire les attentes de ses usagers, de ses partenaires et de son personnel.

Dans ce cadre, l'Université de Monastir se propose de confier à un organisme certificateur accrédité la mission de certifier son système de management de la qualité conformément aux exigences de la Norme ISO 9001 version 2015.

## 2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission est la réalisation d'un audit tierce partie sur site en vue de la certification du Système de Management de la Qualité de Université de Monastir, selon la Norme ISO 9001 version 2015.

## 3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

L'Université de Monastir.

## 4. MODE DE SELECTION ET NEGOCIAION DU CONTRAT

La sélection est fondée selon la méthode de qualifications des auditeurs engagés par le soumissionnaire en accord avec les directives de la banque Mondiale en passation de marché juillet 2016 version révisée en novembre 2017 et août 2018, sur la base des critères ci-après :

- Qualifications à caractère général (Qualification, formation certifiante, diplômes, années d'expérience, postes occupés, etc.).
- Qualifications pour la mission (méthodologie proposé, missions similaires ou en rapport étroit, études, formation et expérience dans le secteur, etc.).

Pour plus d'informations sur la méthode de sélection, consulter le site : [www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org)

Une commission de sélection procède à la sélection selon la méthode d'évaluation décrite en **paragraphe 5** de ce TDR.

Le soumissionnaire ayant obtenu une note inférieure à 70 points, verra son offre rejetée de droit.

Le soumissionnaire qui capitalise le score le plus élevé sera invité à soumettre une proposition technique et financière détaillée puis à négocier le marché. En cas d'accord suite

aux négociations, le soumissionnaire sera désigné attributaire de la mission et appelé à signer le contrat.

Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission,
- L'approche méthodologique et la procédure de certification ;
- Le contenu des livrables ;
- L'offre financière.

## 5. EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Le soumissionnaire doit présenter les références démontrant son expertise pour la mission ainsi que les preuves de qualification des auditeurs (Lead auditeur et auditeurs) engagées dans les missions définies au niveau du TDR.

Il est obligatoire que le bureau qui sera retenu pour assurer la mission de certification du système de management de la qualité selon les exigences de la norme ISO 9001 : 2015 de l'Université de Monastir, doit être accrédité selon la norme ISO/IEC 17021 : EA Code Scope 37 (éducation).

### 5.1. Critères éliminatoires :

Il est à porter à la connaissance des bureaux de certification présentant leur intérêt de manifestation à cette mission, les critères éliminatoires sous-indiqués :

- Tout bureau candidat à ladite mission clairement précisée dans le paragraphe 2 du présent TDR non accrédité selon la norme ISO/IEC 17021 : EA code Scope 37 (éducation) ou qui ne présente pas une preuve/justificatif en rapport avec son accréditation.
- Tout bureau candidat à ladite mission ayant obtenu un zéro dans **l'un des deux rubriques** de la grille d'évaluation des dossiers de candidature détaillée dans le paragraphe 5.2 du présent TDR.
- Tout bureau candidat ne faisant pas participer au moins un auditeur avec le responsable d'audit dans l'audit de certification.

### 5.2. Grilles d'évaluation des dossiers de candidature (/100 points):

Rubriques	Critères de sélection	Barème et détail de la Notation
<b>Expérience du bureau de certification</b>  <b>Max = 55 points</b>	Nombre d'années d'expérience générale du bureau certificateur à partir de sa date de création ( <b>Maximum = 15 points</b> )	• [ 1-5 [ ans: 05 points
		• [ 5-10 [ ans: 10 points
		• ≥ 10 ans : 15 points
	Expérience dans l'exécution des missions de certification des systèmes de management de la qualité selon les exigences de la norme ISO 9001 : 2015 et/ou la norme ISO 21001 : 2018 dans un milieu universitaire, de recherche scientifique ou équivalent. <b>(Max = 40 points)</b>	< à 2 missions : 0 points
≥ à 2 missions : (8 pts/mission) avec un maximum de 40 points		

<b>Qualification et expérience des responsables d'audit et du/des auditeurs</b>  <b>Max = 45 points</b>	Expérience du responsable d'audit dans l'audit de certification des systèmes de management de la qualité selon les exigences de la norme ISO 9001 : 2015 et/ou la norme ISO 21001 : 2018 <b>en tant que responsable d'audit</b> <sup>1</sup> dans un milieu universitaire, de recherche scientifique ou équivalent. <b>(Max = 25 points)</b>	< à 2 missions: 0 points ≥ à 2 missions : (5 pts/mission) avec un maximum de 25 points
	Expérience des auditeurs dans l'audit de certification des systèmes de management de la qualité selon les exigences de la norme ISO 9001 : 2015 et/ou la norme ISO 21001 : 2018 en <b>tant qu'auditeur</b> dans un milieu universitaire, de recherche scientifique ou équivalent. <b>(Max = 20 points)</b>	< à 2 missions: 0 points ≥ à 2 missions : (4 pts/mission) avec un maximum de 20 points

**Remarque :** En cas de la pluralité des auditeurs, le paramètre mesurant l'expérience des auditeurs dans l'audit de certification des systèmes de management de la qualité selon les exigences de la norme ISO 9001 : 2015 et/ou la norme ISO 21001 : 2018, sera calculé comme suit :

$$\text{Moy} = (\sum \text{scores des auditeurs}) / \text{Nombre des auditeurs}$$

## 6. LIVRABLES

- Plan d'audit des phases de l'audit de certification
- Rapport d'audit
- Certificat ISO 9001 : 2015 (suite validation du comité de certification)

Tous les livrables mentionnés dans ce terme de référence doivent être, rédigés en langue française et fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'Université de Monastir.

## 7. PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERET

- ✓ Une lettre de soumission dûment datée et signée, au nom de Monsieur le président de l'Université de Monastir
- ✓ Dossier administratif du soumissionnaire (RNE, Matricule fiscale, N° immatriculation CNSS)
- ✓ Expérience générale du bureau candidat avec les pièces justificatives
- ✓ Références récentes et pertinentes en missions similaires
- ✓ Qualifications en rapport avec la nature de la mission munies des pièces justificatives
- ✓ Les termes de références parafés et signés dans toutes leurs pages ;
- ✓ Curriculum Vitae de(s) auditeur(s) Tierce Partie qui vont intervenir dans cette action.  
Toute autre information et/ou documentation pertinente relatives aux compétences et qualification professionnelles de l'organisme candidat.

<sup>1</sup> Il est important de signaler que les bureaux de certification souhaitant présenter leur manifestation d'intérêt conformément à ce TDR, doivent préciser leur stratégie de planification des ressources humaines lors de l'exécution de la mission d'audit de certification, surtout en ce qui concerne la nomination du responsable d'audit et de l'auditeur (des auditeurs).

- ✓ Les justificatifs de la réalisation des audits tierce-partie dans le milieu universitaire, de recherche scientifique ou équivalent.

## **8. CONFLITS D'INTERET**

Les auditeurs en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec l'Université de Monastir doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

## **9. CONFIDENTIALITE**

Le bureau retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

## **10. DEPOT DES CANDIDATURES**

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent parvenir par voie postale (normale, recommandée ou rapide) ou par dépôt direct au bureau d'ordre de l'Université de Monastir à l'adresse suivante :

**Université de Monastir  
B.P n°56, Rue Taher Haddad,  
5000 Monastir-Tunisie**

Au plus tard le **17/11/2022 à 12h du matin** [Le cachet du bureau d'ordre de l'Université de Monastir faisant foi].

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante :

**« NE PAS OUVRIR »**

**« Recrutement d'un bureau de certification accrédité pour la certification du système de management de la qualité de l'université de Monastir, selon la norme iso 9001 version 2015 »**